

Décision

Générale

colonial

Décision n° 700/B.P.E

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 mai 1965

Numéro JO
n° 5 du 01/05/1965

Date du numéro
1 mai 1965

TEXTE INTÉGRAL

M. Frier Pierre, administrateur des Affaires d'Outre-Mer de 7° échelon, adjoint, au commandant de Cercle de Djibouti, est nommé président du Tribunal du 1^{er} degré dans le ressort dudit Cercle, en remplacement de M. Darmendrail Joseph, administrateur en chef de 2° échelon des Affaires d'Outre-Mer, appelé à d'autres fonctions.